

**Madame Sophie Wilmès,**

**Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères,  
des Affaires européennes et du Commerce extérieur  
et des Institutions culturelles fédérales**

Bruxelles, le 5 août 2021

**Objet** : lettre ouverte – interpellation – Défense des Enfants International Palestine victime d'un raid de l'armée israélienne dans ses locaux – menace des défenseurs des droits

Madame La Vice-Première Ministre,

**Défense des Enfants International Belgique** tient à porter à votre attention les faits graves dont l'association **Défense des Enfants International Palestine** a été victime la semaine dernière et appelle à une réaction rapide et extrêmement ferme de la part de la Belgique.

Le jeudi 29 juillet, les forces israéliennes ont fait irruption au siège de la section palestinienne de Défense des Enfants International (DCIP) à Ramallah. Vers cinq heures du matin, une douzaine de soldats israéliens ont forcé la porte d'entrée et ont confisqué des ordinateurs, des disques durs et des dossiers d'enfants palestiniens détenus que l'association représente devant les tribunaux militaires israéliens. Aucun document indiquant la raison de la fouille ou la liste du matériel saisi n'a été laissé par les militaires.

La déclaration de DEI Palestine en date du 29 juillet contient plus de détails et de photos de l'évènement :  
[https://www.dci-palestine.org/israeli\\_forces\\_raid\\_dcip\\_office\\_confiscate\\_computers\\_and\\_client\\_files?utm\\_campaign=office\\_raid&utm\\_medium=email&utm\\_source=dcipalestine](https://www.dci-palestine.org/israeli_forces_raid_dcip_office_confiscate_computers_and_client_files?utm_campaign=office_raid&utm_medium=email&utm_source=dcipalestine)

DCIP est une organisation palestinienne indépendante qui se consacre à la défense et à la promotion des droits des enfants vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Depuis 30 ans, l'association enquête, documente et dénonce les graves violations des droits des enfants palestiniens, fournit une assistance juridique aux enfants qui en ont un besoin urgent, demande aux autorités israéliennes et palestiniennes de respecter les droits de l'enfant et plaide pour faire progresser l'accès à la justice et la protection des enfants.

**Défense des Enfants International – Belgique**

Rue Marché aux Poulets 30 – 1000 Bruxelles

N° entreprise : 0447.397.058 – RPM : Bruxelles – IBAN : BE89 0682 1223 2185

E: [info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be) W: [www.defensedesenfants.be](http://www.defensedesenfants.be) T: +32 2 203 79 08

L'association se conforme à tous les mécanismes internationaux de contrôle financier et de diligence raisonnable, y compris la vérification des informations par rapport aux listes de surveillance des banques, des forces de l'ordre et de l'Office of Foreign Asset Control (OFAC) du Ministère américain du Trésor. DCIP est soutenu par diverses institutions internationales, régionales et nationales, ainsi que par des partenaires gouvernementaux et des donateurs. L'action de DCIP, y compris le travail de surveillance et de documentation et les résultats fondés sur des preuves, est indépendante et strictement fondée sur le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Cette intrusion et ces saisies interviennent dans un contexte général de limitation de l'action des organisations humanitaires et de défense des droits humains israéliennes, palestiniennes et internationales qui font face à un environnement de plus en plus hostile et à un rétrécissement de l'espace civique en Israël, en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza. Les tentatives de délégitimation des associations opérant dans le territoire palestinien occupé, en particulier, se sont multipliées ces dernières années, ce qui a eu un impact négatif sur leur capacité à fournir une assistance et à défendre les droits fondamentaux des adultes et des enfants.

Notre collègue et directeur de l'association en Palestine, Khaled Quzmar, appelle les autorités israéliennes à mettre fin aux actions visant à délégitimer et à criminaliser les défenseurs des droits humains et les organisations de la société civile palestinienne et demande instamment à la communauté internationale d'exiger des comptes aux autorités israéliennes.

Défense des Enfants International Belgique se joint à cet appel pour demander aux autorités belges de réagir et d'interpeller les autorités israéliennes relativement à cette grave entrave de l'action des défenseurs des droits de l'enfant et d'exiger la restitution immédiate de tout le matériel et les dossiers saisis et le versement d'un dédommagement pour les dégâts causés.

Nous restons à votre meilleure disposition pour en parler de vive voix en attendant une réaction à la hauteur de la gravité des faits.

Veuillez agréer, Madame la Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, l'expression de notre très haute considération.

**Eva Gangneux**

**Chargée de plaidoyer**



**Benoit Van Keirsbilck,**

**Directeur**



**Défense des Enfants International – Belgique**

Rue Marché aux Poulets 30 – 1000 Bruxelles

N° entreprise : 0447.397.058 – RPM : Bruxelles – IBAN : BE89 0682 1223 2185

E: [info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be) W: [www.defensedesenfants.be](http://www.defensedesenfants.be) T: +32 2 203 79 08